

MESQUER 2023

Concours de nouvelles

« Il s'en est fallu d'un rien »

Règlement

Aa Cc Bb
Dd Ee Ff Gg
Hh Ii Jj Kk
Ll Mm Nn Oo
Pp Qq Rr Ss Tt
Uu Vv Ww
Xx Yy Zz

Règlement

1. La ville de Mesquer organise dans le cadre du Salon du Livre d'été, son concours littéraire annuel.
2. **Le concours est ouvert jusqu'au vendredi 5 mai 2023 inclus**, date limite de remise des textes. Au-delà de cette date, les textes reçus ne seront pas retenus. Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables de la perte ou de la détérioration des textes au cours de l'expédition.
3. Le concours est ouvert aux auteurs à partir de 16 ans. Une autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire. Les auteurs exposants sur le Salon du Livre ne sont pas autorisés à concourir.
4. **Le thème est le suivant : votre nouvelle doit obligatoirement débiter par la phrase « Il s'en est fallu d'un rien ».**
5. **Le texte sera dactylographié et présenté sur une seule face de feuilles A4 (21 x 29,7). Il ne pourra pas excéder 6 pages à raison de 35 lignes maximum par page. La présentation du texte comportera un interligne de 1,5 et sera faite sous une police Arial 12 ou Calibri 12. Les pages devront être numérotées, non agrafées et non reliées.**
6. **Une page de garde comportant obligatoirement le titre du texte et le nom du candidat devra précéder le texte. Le titre devra également être mentionné sur la première page du texte.**
7. **Aucun élément permettant d'identifier le concurrent ne devra apparaître ailleurs que sur la page de garde précédant le texte. Une copie du texte sans l'identité des candidats sera remise aux membres du jury.**
8. L'auteur s'engage à ne présenter qu'un seul texte. Ce dernier sera inédit, non primé dans un autre concours et libre de tout droit.
9. Les textes ne seront pas restitués à leurs auteurs.
10. Chaque candidat accompagnera son envoi du bulletin de participation et de l'attestation figurant au bas du présent règlement.
11. Tout texte ne respectant pas l'une des conditions ci-dessus énumérées ne sera pas présenté au jury.
12. Le jury sera composé d'au moins 5 membres et présidé par un écrivain. Les membres du jury ne sont pas admis à concourir.
13. Les 3 premiers candidats seront primés. Le lauréat du concours verra son texte mis en ligne sur le site internet de la Mairie et sur d'autres supports communaux.
14. Les prix seront remis pendant le Salon du Livre 2023. Chaque lauréat sera informé par courrier avant l'annonce des résultats.
15. Le texte devra être expédié par courrier à :
Mairie de Mesquer - Service Culture Événementiel - Salon du Livre, concours littéraire
BP 43014 - 44357 MESQUER Cedex

Ou par courriel au format PDF accompagné de l'attestation et du bulletin de participation scannés à : animations@mesquerquimiac.fr

Un accusé de réception sera retourné aux candidats.

Attestation

Je déclare sur l'honneur que le texte adressé dans le cadre du concours de nouvelles de Mesquer est une œuvre originale, en être le véritable auteur et ne pas être un écrivain professionnel.

Date et signature

Bulletin de participation

Nom : Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone mobile :

Téléphone fixe :

Adresse email :



Pour tout renseignement, contacter

Mairie de Mesquer

Service Culture - Événementiel

Tel : 02 40 42 58 74 – animations@mesquerquimiac.fr

www.mesquerquimiac.fr